



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



## DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE 2021-2022 (TOUT SECTEUR)

Du 4 janvier au 2 avril 2021

### Information générale

Les enfants résidant à Champigny sont affectés dans les établissements scolaires selon le principe de la carte scolaire qui tient compte du lieu de résidence de l'enfant et qui permet d'équilibrer les effectifs entre les différents groupes scolaires de la ville. **La priorité est donnée aux enfants du secteur scolaire.**

**Pour des motifs exceptionnels dûment justifiés, et sous réserve de places disponibles**, votre enfant peut être scolarisé dans une école ne correspondant pas au secteur de votre lieu d'habitation.

À NOTER : Pour une scolarisation sur une autre commune, la demande est soumise à une double acceptation, celle de la commune de résidence et celle de la commune d'accueil.

**/!** Une dérogation scolaire n'est valable que pour un cycle (maternel ou élémentaire).  
La demande devra être renouvelée lors du passage au CP.

### **COMMENT EFFECTUER UNE DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE ?**

Procédez à l'inscription scolaire en mairie ou mairies-annexes (sauf pour les enfants déjà scolarisés)  
Renseignez le formulaire et joindre la copie des documents suivants :

- Un justificatif de domicile du responsable légal de l'enfant datant de moins de 3 mois
- Un certificat de scolarité si l'enfant est scolarisé dans un établissement privé ou en dehors de la commune de Champigny
- **En fonction de votre motif** : Tous les justificatifs qui motivent la demande (exemples : attestation horaire de travail fournie par l'employeur des 2 parents, certificat de scolarité, certificat médical,..)

**Déposez votre dossier complet, en mairie ou mairies-annexes,  
ou par email : [polescolarisation@mairie-champigny94.fr](mailto:polescolarisation@mairie-champigny94.fr)  
jusqu'au 2 avril 2021**

### **Délai d'instruction :**

Votre demande sera examinée par les membres de la **commission de dérogation** sur la base des éléments fournis par vos soins. La décision de la commission vous sera adressée uniquement **par courrier courant juin 2021**. Aucune décision ne sera transmise par téléphone.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le pôle scolarisation du service enseignement au  
01.48.82.50.63.**

## DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE 2021-2022

A déposer complet jusqu'au 2 avril 2021 en Mairie (service accueil enfance), Mairies-annexes du Bois l'Abbé ou Cités-jardins  
ou par email [polescolarisation@mairie-champigny94.fr](mailto:polescolarisation@mairie-champigny94.fr)

<b>Nom de l'école de secteur</b>	<b>Nom de l'école souhaitée</b>
<b>Ville</b>	<b>Ville</b>
<b>Niveau classe 2021-22</b>	

<b>Nom et prénom de l'enfant</b>	
<b>Date de naissance</b>	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin

<b>Responsable légal :</b>	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère
----------------------------	-------------------------------	-------------------------------

<b>Nom/ Prénom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	

**Composition familiale (frères et/ou sœurs) :**

Nom/ prénom	Date de naissance	École fréquentée	Ville	Classe 2020-21

Motif(s) de la demande :	Justificatifs à fournir
<input type="checkbox"/> <b>Regroupement de fratrie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Justificatif de domicile de - 3 mois (obligatoire)</li> <li>♦ Certificat de scolarité frère(s) ou sœur(s) si scolarisé(s) dans une autre commune</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <b>Continuité de scolarité - passage CP</b> <small>(Suite déménagement ou renouvellement de dérogation)</small>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Justificatif de domicile de - 3 mois (obligatoire)</li> <li>♦ Certificat de scolarité si l'enfant est scolarisé dans une autre commune</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <b>Mode de garde de l'enfant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Justificatif de domicile de - 3 mois (obligatoire)</li> <li>♦ Justificatif de domicile de - 3 mois de l'assistante maternelle ou membre de la famille</li> <li>♦ Attestation ou contrat de garde</li> <li>♦ Attestation horaire de travail fournie par l'employeur de chaque parent</li> </ul>
<input type="checkbox"/> <b>Autre(s) motif(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Justificatif de domicile de - 3 mois (obligatoire)</li> <li>♦ Tous les justificatifs en lien avec votre motif et courrier explicatif si nécessaire</li> </ul>

*Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et la véracité des motifs invoqués pour solliciter la présente demande de dérogation scolaire. En accord avec l'article 372-2 du code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant ». **Date***

**Signature**

**Cadre réservé à l'administration**

Décision de la ville de résidence	Décision de la ville d'accueil			
<input type="checkbox"/> Favorable <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-left: 20px;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Avec participation financière</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Sans participation financière</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Réciprocité gratuite</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Avec participation financière	<input type="checkbox"/> Sans participation financière	<input type="checkbox"/> Réciprocité gratuite	<input type="checkbox"/> Favorable
<input type="checkbox"/> Avec participation financière				
<input type="checkbox"/> Sans participation financière				
<input type="checkbox"/> Réciprocité gratuite				
<input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Défavorable			
Date et Signature du Maire ou de son représentant et cachet	Date et Signature du Maire ou de son représentant et cachet			